

La location de la salle polyvalente



Capacité d'accueil

120 personnes maximum.

Tarif de location

180 euros pour les habitants de la commune.

La salle ne peut être réservée par des personnes hors de la commune.

Location de la vaisselle

1,20 euro par personne (2 verres à pied, 1 coupe de champagne, 1 assiette plate, 1 assiette à dessert, couvert et 1 tasse à café).

Un chèque de 100 euros de caution vaisselle et lave-vaisselle.

Le lave-vaisselle se loue uniquement avec la vaisselle.

Descriptif de la salle

Grande salle de réception (200 m² environ), cuisine équipée, sanitaires.

Démarche pour la réservation et la location des salles

Réservation

Faire une demande en mairie.

Remplir le formulaire de réservation.

La mairie vous recontacte pour valider votre réservation.

Location

Les documents suivants sont à fournir à la mairie pour la confirmation de votre réservation :

- Formulaire de réservation.
- Attestation d'assurance.
- Chèque de 180 euros par jour pour la location.
- Chèque de caution de 305 € pour les dommages éventuels.
- Chèque de caution de 77 € pour le ménage non fait.

Dans le cas d'une location de vaisselle, les chèques suivants sont à fournir à la mairie pour la confirmation de votre réservation :

- Chèque de la location de la vaisselle.
- Chèque de caution vaisselle et lave-vaisselle de 100 euros.

Tous ces documents doivent être au nom du locataire de la salle.

Confirmation

A la réception des documents, votre réservation sera confirmée.